

Information de collecte

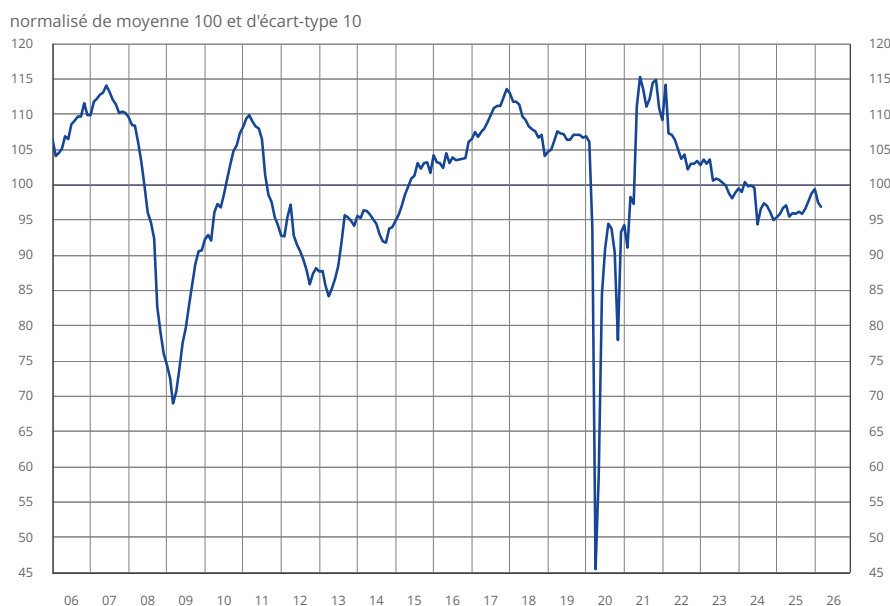
Les réponses aux enquêtes de conjoncture ont été collectées entre le 26 février et le 23 mars 2026 ; en termes de chiffre d'affaires, environ trois quarts des réponses l'ont été après le début de la guerre au Moyen-Orient (28 février 2026).

En mars 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands reste stable à 97 (après arrondi), sous son niveau moyen (100) depuis deux ans. Celui du climat de l'emploi gagne un point mais reste bien en deçà de sa moyenne de longue période.

En mars 2026, l'indicateur de climat des affaires reste au-dessous de sa moyenne pour le vingt-quatrième mois consécutif

En mars 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France reste stable à 97 (après arrondi), sous son niveau moyen (100). Le climat des affaires se dégrade dans le commerce de gros et l'industrie, reste stable dans les services et s'améliore dans le bâtiment et le commerce de détail.

Indicateur du climat des affaires France



En mars 2026, le climat des affaires bimestriel du commerce de gros s'assombrit nettement. À 95, l'indicateur synthétique perd cinq points par rapport à janvier 2026 et quitte sa moyenne de longue période (100). Cette détérioration s'explique essentiellement par le repli des soldes d'opinion relatifs aux ventes passées (y compris à l'étranger).

Le climat des affaires diminue de nouveau dans l'industrie. À 99, l'indicateur synthétique perd trois points et repasse sous sa moyenne de longue période (100). Les soldes d'opinion sur la production passée ainsi que ceux sur les carnets de commandes, globaux comme étrangers, diminuent de nouveau, principalement dans le secteur des « autres matériels de transport ».

Le climat des affaires se maintient dans les services. À 96, l'indicateur qui le synthétise se situe au-dessous de sa moyenne de longue période (100), depuis novembre 2024. Le climat des affaires est particulièrement morose dans les services aux entreprises.

Le climat des affaires s'éclaircit légèrement dans le bâtiment. À 97, l'indicateur synthétique gagne un point (après arrondi) mais demeure au-dessous de sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée est stable, tandis que celle sur leur carnet de commande s'améliore légèrement.

Enfin, le climat des affaires rebondit légèrement dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 99, l'indicateur synthétique gagne un point et se rapproche de sa moyenne de longue période (100). Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation des soldes relatifs aux intentions de commandes.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

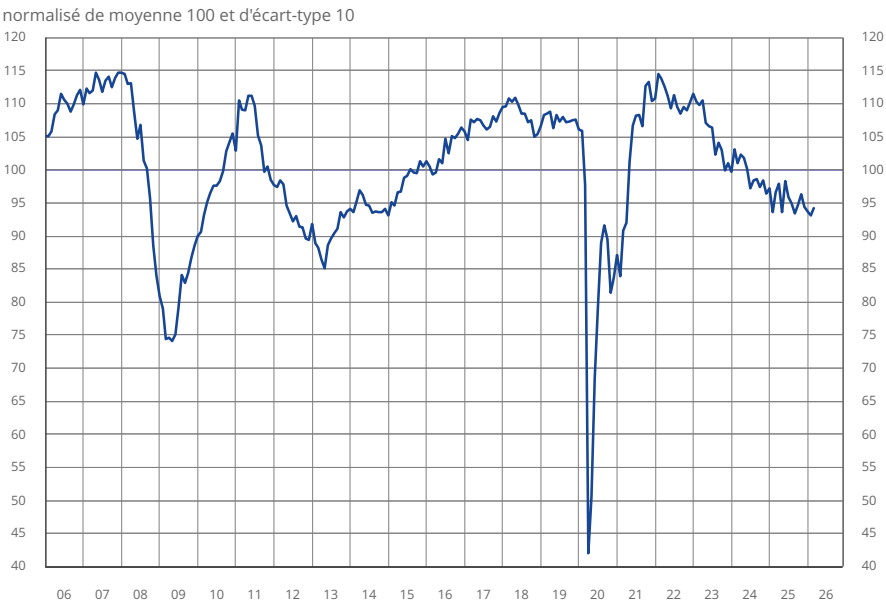
	Nov. 25	Déc. 25	Jan. 26	Fév. 26	Mars 26
Indicateurs du climat des affaires					
France	98	99	99	97	97
Industrie	98	102	105	102	99
Bâtiment	95	96	97	96	97
Services	98	98	98	96	96
Commerce de détail *	97	104	99	98	99
Commerce de gros	98		100		95
Emploi	96	94	94	93	94

* y compris commerce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Le climat de l'emploi s'éclaircit un peu

En mars 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi rebondit. À 94, il gagne un point mais reste bien en deçà de sa moyenne de longue période (100). Cela résulte principalement de l'amélioration des soldes sur les effectifs prévus dans les services (y compris intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

Révisions

L'indicateur du climat des affaires dans les services de février a été révisé à la hausse d'un point (après arrondi) et celui du climat des affaires dans le bâtiment à la baisse d'un point (après arrondi). Ces révisions s'expliquent par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-six soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 26 février et le 23 mars 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 23 avril 2026 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475